

Mots-clés :  
**Alimentation durable**

Mars 2018



Origine et présentation de l'initiative

**La SCIC Bou'Sol se donne pour mission d'assurer l'émergence et l'animation de boulangeries solidaires "Pain et Partage" à l'échelon national.**

Bou'Sol est née en 2013 d'une rencontre entre deux entrepreneurs, Benjamin Borel et Samuel Mougin, et un projet d'insertion implanté dans les quartiers Nord de Marseille depuis plus de 20 ans, « Pain et Partage », une boulangerie solidaire en direction des acteurs de la restauration collective et fonctionnant sous la forme d'un Atelier et chantier d'insertion (ACI).

Franchise solidaire, qui s'inscrit dans la dynamique des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), Bou'Sol est une structure d'ingénierie qui accompagne les boulangeries « Pain et Partage » dans leur développement à travers une gamme de services : conseil et appui à des porteurs de projets via une méthodologie d'intervention alliant expertise du réseau et ancrage territorial des porteurs de projets, appui à la structuration de filières locales d'approvisionnement, développement d'outils de gestion et de communication...

Les boulangeries « Pain et Partage » fabriquent leur pain à partir de farines biologiques et locales et en suivant des méthodes de panification artisanales. Elles mettent également en œuvre une organisation apprenante et inclusive permettant l'accueil et la professionnalisation de salariés en parcours d'insertion.

Aujourd'hui, 5 boulangeries solidaires ont été créées sur le modèle pensé par Bou'Sol (à Marseille (2 boulangeries), Lyon, Montpellier et Calais) et deux autres sont en cours de création à Dijon et Bordeaux-Mérignac.

Rôle des collectivités locales

L'amorçage et l'incubation du projet Bou'Sol a été rendu possible grâce au soutien structurant du Conseil Régional Provence Alpes Côte-d'Azur via son dispositif FONDEX de 2011 à 2013. Bou'Sol a continué de bénéficier d'un appui fort de la part de l'entité régionale dans la phase de montée en puissance de son activité.

Les collectivités territoriales apportent un soutien financier et facilitent l'émergence des projets de boulangeries dans les territoires, comme à Bordeaux-Mérignac (soutien financier du Conseil régional Nouvelle Aquitaine, de Bordeaux Métropole et de la Ville de Mérignac), ou à Lyon où la boulangerie Pain et Partage a été labellisée « Lyon Ville Équitable & Durable ».

Les collectivités locales peuvent également encourager le développement des différentes boulangeries solidaires « Pain et Partage » via le levier de la commande publique responsable, pour l'approvisionnement en pains bios de crèches, écoles primaires, collèges ou lycées, de manière directe ou par l'intermédiaire d'un opérateur de restauration collective (par exemple à Montpellier, Villeurbanne, Marseille,...). Les pains des boulangeries « Pain et Partage » sont ainsi en capacité d'être retenus lorsque les marchés publics des collectivités intègrent des systèmes de pondération où les critères de qualité ou de fourniture en bio sont plus importants (à plus de 50%) que le seul critère de prix.

Chiffres clés

Des pains bios distribués auprès de 60 000 consommateurs sur toute la France en 2017.  
61 emplois dont 41 en parcours d'insertion créés dans les boulangeries du réseau.

**CONTACT: Benjamin Borel,**  
co-fondateur de la Scic Bou'Sol  
[b.borel@bou-sol.eu](mailto:b.borel@bou-sol.eu)

